

FDS -195
Révisée le 13 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 1
SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE		
NOM DU PRODUIT: CPD NON-SHRINK GROUT (PRE-MIX) UHP		
FABRICANT/ FOURNISSEUR	CPD Construction Products 219 Connie Crescent, Unit #13 Concord, Ontario Canada L4K 1L4	
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 24 HR	CANUTEC: (613) 996-6666	
UTILISATION ET USAGE	Un coulis sans retrait pour les plaques inférieures et les colonnes structurales, boulons d'ancrage et goujons.	
DESCRIPTION DU PRODUIT	Coulis de ciment hydraulique.	
SECTION 2: INDENTIFICATION DES DANGERS		
CLASSIFICATION DU PRODUIT	Irritation de la peau- Catégorie 2 ; Lésions oculaires graves- Catégorie 1 ; Cancérogénicité- Catégorie 1A-Inhalation ; Toxicité systémique sur un organe cible spécifique, exposition unique- Catégorie 3-Système respiratoire ; Toxicité systémique sur un organe cible spécifique, exposition répétée- Catégorie 1- Poumons	
		
MENTION D'AVERTISSEMENT	DANGER	
DÉCLARATIONS DE DANGER	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H350 Peut provoquer le cancer par inhalation. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (poumons) en cas d'exposition prolongée ou répétée.	
CONSEILS DE PRUDENCE		
PRÉVENTION	P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 Ne pas respirer les poussières. P264 Laver soigneusement la peau après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.	
INTERVENTION	P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'air frais et la maintenir confortable respiration. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.	

FDS -195
Révisée le 13 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ					Page 2
SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS					
Ingrédients dangereux	%	C.A.S.#	DL/50, Voie/ Espèce	CL/50 Voie/ Espèce	
Sable ** (Quartz)	30-60	14808-60-7	>5,000 mg/ Kg (Oral-Rat)	Pas disponible	
Ciment Portland (Hydraulique)	30-60	65997-15-1	Pas disponible	Pas disponible	
** Le sable utilisé dans ce produit contient du quartz. Même si le quartz qui se retrouve comme particule de poussières avec un diamètre de 150 microns, certaines précautions seront prises durant les manipulations pour éviter l'inhalation de poussière.					
SECTION 4: PREMIERS SOINS					
PREMIERS SECOURS					
CONTACT OCULAIRE.....			Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.		
CONTACT CUTANÉE.....			Laver à l'eau et au savon et enlever les vêtements contaminés. Lavez les vêtements séparément avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.		
INHALATION			Transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin après une exposition importante.		
INGESTION			En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Rincer la bouche et appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.		
LES PLUS IMPORTANT SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET RETARDÉS					
CONTACT OCULAIRE.....			Une légère irritation et une gêne peuvent provoquer un larmoiement excessif ou des lésions oculaires graves.		
CONTACT CUTANÉE.....			Une irritation peut survenir. Un contact prolongé ou répété peut entraîner une sensibilisation cutanée et une dermatite.		
INHALATION			L'inhalation prolongée peut entraîner une irritation des voies respiratoires et une toux. Peut provoquer le cancer par inhalation.		
CHRONIQUE			Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou prolongées.		
SECTION 5: PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE					
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ			Ininflammable ou combustible.		
SENSIBILITÉ DE LA DÉCHARGE STATIQUE.....			N'est pas applicable.		
AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS			Ce produit ne brûle pas. Utilisez le moyen approprié au feu environnant.		
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE			Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection si nécessaire. Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour les grands feux.		
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....			Aucun.		
SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL					
PRÉCAUTIONS PERSONNELLE			Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Évitez de respirer la poussière. Assurer une ventilation adéquate.		
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES			Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires système.		
MÉTHODES DE NETTOYAGE			Ramasser et organiser l'élimination sans créer de poussière. Balayer et pelleter en utilisant composé de balayage de sol anti-poussière. Conserver dans des récipients fermés pour l'élimination.		
SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE					
PROCÉDURES DE MANIPULATION			Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière et l'inhalation de poussière. Prévoir une ventilation aspirante appropriée.		

FDS -195
Révisée le 13 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 3
BESOINS D'ENTREPOSAGE	Entreposer dans le contenant d'origine étiqueté, bien fermé et dans un endroit sec et bien aéré endroit.	
SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE		
LIMITES D'EXPOSITION (fraction respirable dans l'air) :		
SABLE DE SILICE (QUARTZ)	OSHA et MSHA-PEL 10 mg / m ³ (8 heures TWA) ACGIH-TLV 0,05 mg / m ³ (8 heures TWA) NIOSH 0,05 mg / m ³ (10 heures TWA, 40 h semaine de travail)	
CIMENT PORTLAND	OSHA-PEL, ACGIH-TLV, NIOSH 5 mg / m ³ (TWA)	
ÉQUIPEMENT PROTECTIF		
YEUX / TYPE	Des lunettes de sécurité doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique le cas échéant.	
PROTECTION RESPIRATOIRE	Évitez de respirer la poussière. Pour les opérations où une exposition par inhalation peut se produire. Un respirateur approuvé par le NIOSH peut être nécessaire.	
PROTECTION DE LA PEAU / DU CORPS	Porter des vêtements de protection; manches longues et pantalons pour éviter l'exposition cutanée.	
AUTRE / TYPE	Fontaine pour les yeux. La douche d'urgence devrait être à proximité.	
EXIGENCES DE VENTILATION	Dilution générale et évacuation locale si nécessaire pour contrôler les poussières en suspension dans l'air en dessous des normes / directives de concentration aéroportée appropriées.	
SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES		
ÉTAT PHYSIQUE	Poudre/granules solides	
PRESSION DE VAPEUR	Sans objet	
VISCOSITÉ	Sans objet	
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR =1)	Sans objet	
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE @ 20°C (68°F)	2,2	
POINT D'ÉBULLITION	Sans objet	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	<1,0 %	
ASPECT	Poudre gris pâle à moyen contenant du sable fin	
ODEUR	Aucune	
pH	12,5 @ 20°C (68°F) (solution aqueuse)	
% VOLATILE	Sans objet	
TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE DE BUTYLE-N=1)	Sans objet	
CARACTÉRISTIQUES DES PARTICULES ...	Aucune donnée disponible	
SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ		
RÉACTIVITÉ	Le produit est stable.	
RÉACTIONS DANGEREUSES POSSIBLES ...	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas dans des conditions de stockage normales.	
CONDITIONS À ÉVITER	Ne laissez pas le produit se mouiller car il va durcir. Entreposer dans un endroit sec.	
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Pas de données disponibles.	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION		
DANGEREUX	Le produit est stable, une décomposition dangereuse ne se produira pas.	
SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUE		
TOXICITÉ ORALE AIGÜE (DL50)	Voir section 3.	
VOIES D'EXPOSITION:		
CONTACT AVEC LES YEUX	Irritant.	
CONTACT AVEC LA PEAU	Un contact fréquent ou prolongé peut irriter la peau et entraîner une faible toxicité	
INHALATION (AIGÜE)	Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes sensible. Silice respirable peut provoquer une silicose chronique.	
CARCINOGENICITÉ	Peut provoquer le cancer par inhalation. La silice cristalline est classée comme cancérogène pour l'homme par le NTP et le groupe IARC 1.	

FDS -195
Révisée le 13 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 4
TÉRATOGENICITÉ	Pas disponible.	
MUTAGÉNICITÉ	Pas disponible.	
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Pas disponible.	
AUTRE EFFETS	Le produit de la poussière peut être nocif si inhalé. Provoque une irritation des voies respiratoires. L'exposition prolongée peut causer la silicose. Peut-être nocif en cas d'ingestion. Provoque irritation de la peau et des yeux.	
SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION ...	Toux, éruption cutanée, dermatite allergique.	
SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES		
ÉCOTOXICOLOGIE	Pas disponible.	
PERSISTANCE ET DÉGRADATION	Pas disponible.	
POTENTIEL DE BIOACCUMALATION	Pas disponible.	
MOBILITÉ DANS LE SOL	Pas disponible.	
AUTRE EFFETS NOCIFS	Pas disponible.	
SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT		
ÉLIMINATION DU PRODUIT	L'élimination de ce produit doit être conforme aux exigences de l'environnement législation en matière de protection et d'élimination des déchets. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les lacs.	
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Les contenants vides de ce produit peuvent être éliminés comme des déchets normaux.	
SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT		
CLASSIFICATION TMD	Non réglementé.	
SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION		
CLASSIFICATION SIMDUT	Catégorie E Corrosif (Ciment Portland)	
	Catégorie D Division 2 Sous division A (Silice Quartz)	
CONFORMITÉ CPR (CANADA)	Répond à toutes les exigences.	
SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS		
ACGIH	American Confederation of Governmental Industrial Hygienists	
IARC.....	International Agency for Research on Cancer	
NTP.....	National Toxicology Program	
STEL	Short Term Exposure Limit	
PEL	Permissible Exposure Limit	
TLV-TWA	Threshold Limit Value - Time-Weighted Average	
OSHA	Occupational Safety and Health Administration	
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health	
MSHA	Mine Safety and Health Administration	
CPR	Controlled Products Regulations	
CAS	Chemical Abstracts Service	
PPE	Personal Protection Equipment	
P/D	Pas disponible	
PRÉPARÉ PAR	Camelia Gardo	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.....	(905) 669-5013	
DATE DE PRÉPARATION	13 juillet 2026	
L'information ci-dessus concerne ce produit selon sa présente formulation, et est déterminée selon l'information disponible en ce moment. L'ajout de réducteur ou d'autres additifs à ce produit peut substantiellement altérer la composition et le danger du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne faisons aucune garantie, expresse ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité en fonction de n'importe quelle utilisation avec cette information.		